



Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} Mai
p.a. CGAS, Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
T 022 731 84 30 - ccp 17-753619-5 - info@cgas.ch

Communauté genevoise d'action syndicale
Parti du Travail
Parti socialiste genevois
solidaritéS
les Verts
des syndicats ou associations de personnel des organisations internationales sises à Genève

DSPE - GE SG
Département de la sécurité, de la police et de
l'environnement
Secrétariat général
rue de l'Hôtel-de-Ville 14
case postale 3962
1211 Genève 3

Notre réf. 2524-CoT

Genève, le 10-04-2012

demande d'autorisation pour les manifestations du Premier Mai 2012

Madame, Monsieur,

Nous vous avons adressé un préavis de demande d'autorisation le 30 avril et venons présentement vous présenter les détails des manifestations que notre comité organisera le mardi Premier Mai 2012 - par un autre pli nous solliciterons les autorités de notre municipalité. Ainsi, pour la journée revendicative internationale des travailleurs et travailleuses, nous prévoyons:

- une commémoration qui se déroulera le matin de 11h à 12h30 devant près de La Pierre à Plainpalais, érigée en mémoire de la fusillade de 1932 - nous y attendons 150 personnes;
- un cortège démarrera à 15h du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, place Longemalle, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, pour finalement s'engager dans le parc des Bastions. Notre comité organisera une partie oratoire à l'entrée du parc des Bastions, sur la Place de Neuve vers 16h. Nous comptons sur la participation usuelle de nos 2500 sympathisant-e-s.

Dans le parc des Bastions, nous souhaitons que les animations puissent faire vivre la convivialité jusqu'à 24h, la musique sera arrêtée à 23h.

En ce qui concerne la mise en place du cortège, comme pour les années précédentes, nous demandons aux organisations invitées et leurs affilié-e-s de rester sur les trottoirs jusqu'à 14h45, avant de s'encolonner derrière la banderole de tête et les véhicules porteurs de sono ou/et de slogans. Ce procédé et la discipline avérée de nos camarades évitera la pose de disques d'interdiction de stationner.

Comme de coutume nous pourrions convenir des meilleurs arrangements avec les TPG lors de la séance technique, à laquelle les représentant-e-s des autorités et autres services administratifs compétents sont invité-e-s par le Département de l'environnement urbain et de la sécurité Ville de Genève.

En restant dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le comité

NADIA HARBOUS

Parti socialiste

A. MOREILLON

Blaise Ortega
SSP/VPD

solidaritéS
(P. VANEK)

Les Verts

René Hulmann
Secrétaire général

CGAS

Parti du Travail

Didier JIBERT